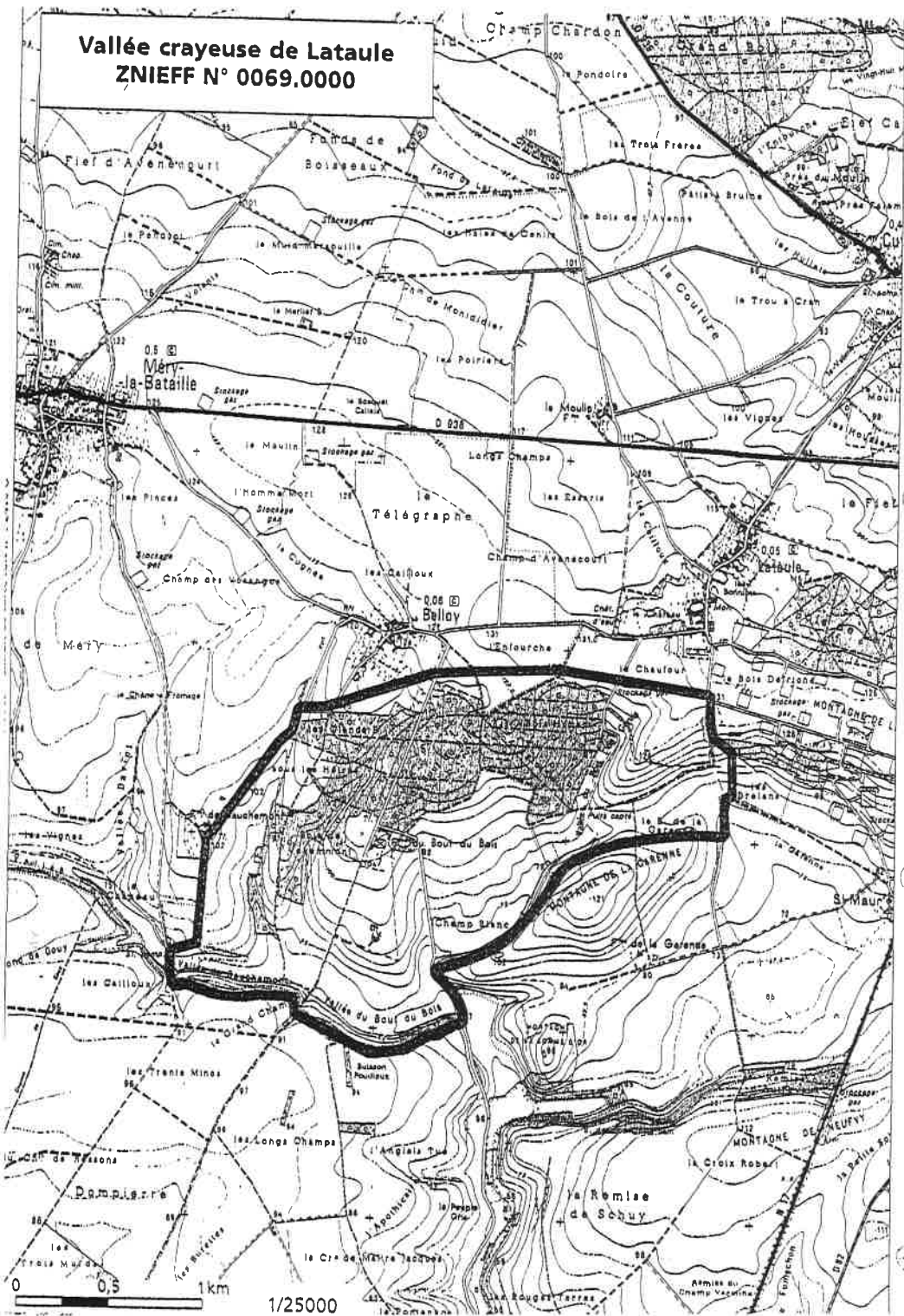


**11a : ZNIEFF**  
**« La Vallée Crayeuse de Iataule »**

°  
° °

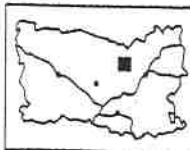
**fiche et plan de délimitation**

**Vallée crayeuse de Lataule**  
ZNIEFF N° 0069.0000



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
**ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE**

**INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE PICARDIE**



O I S E



**Vallée crayeuse de Lataule**

**ZNIEFF n° 0069.0000**

**Communes :** Belloy, Lataule, Neufy-sur-Aronde.

**Type :** I-II

**Région naturelle :** Plateau picard.

**Superficie :** 340 ha

**Nature du site :** Ensemble de pelouses crayeuses sur pente et petit massif forestier.

**DESCRIPTION DU SITE**

Au Sud des agglomérations de Lataule et de Belloy, le plateau présente un relief découpé où les grandes cultures laissent place à de petits bois et des pelouses sèches.

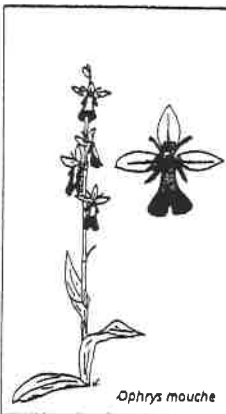
Les bois forment un ensemble cohérent situé surtout en haut de pente sur les limons de plateau et sur les versants crayeux d'une petite vallée sèche. Ils se composent essentiellement de hêtres et de chênes et portent une végétation diversifiée, déterminée par la nature des sols, l'exposition des versants et les affleurements de la craie.

Quant aux pelouses sèches, héritages des anciens parcours à moutons, elles persistent ici sous deux formes :

- à l'état de lambeaux parfois très boisés ou dégradés en lisière des bois,
- à l'état de trois prairies sèches de superficies respectables, l'une sur le coteau situé à l'Est du bois de Genlis et du Bois Hubert, la seconde sur les flancs de la "Montagne de la Garenne" et la troisième sur le versant exposé au Nord de la vallée du Bout du Bois.

**INTERET ECOLOGIQUE**

La persistance d'un important réseau de pelouses sèches confère à cette zone un intérêt d'ordre régional. Les pelouses considérées comptent en effet parmi les plus vastes de la partie Est du plateau picard de l'Oise. De plus, les expositions variées des coteaux induisent le développement d'une végétation herbacée diversifiée.



Ophrys mouche

**Flore :**

Les pelouses abritent de nombreuses orchidées dont l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), toutes trois rares à très rares en Picardie. Autre orchidée remarquable, l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), dont le nom évoque la forme en pyramide de l'épi floral.

Le cortège d'espèces peu communes à rares en Picardie ici présent compte la délicate Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) et l'Ibéris amer (*Iberis amara*).

L'intérêt floristique des pelouses est ainsi très élevé. Cependant, nombre d'espèces intéressantes peuvent encore être découvertes sur le site.

**Faune :**

Les étendues de pelouses sont propices à l'installation de nombreux oiseaux, notamment les Calles des blés et les Perdrix, et de passereaux insectivores comme le Tarlier pâtre. Ce dernier, rare en Picardie, est considéré comme vulnérable.



Bonbrée apivore

Plusieurs rapaces ont également été observés chassant sur le site et certains nichent dans les bois : la Buse variable, le Faucon crécerelle et la Bonbrée apivore.

Signalons aussi à proximité la nidification irrégulière de l'Oedicnème criard. Il est fort probable que cette espèce, inféodée aux milieux découverts et pierreux, vienne se nourrir dans les grandes pelouses. L'espèce est considérée comme vulnérable en Picardie et est en déclin dans la quasi-totalité des pays d'Europe.

**OBSERVATIONS**

La conservation de l'Intérêt écologique du site passe par la préservation des pelouses sèches.

En l'absence d'entretien et de pâturage, ces pelouses tendent à s'embrancher et à se boiser spontanément, au détriment des espèces inféodées aux espaces dégagés. Des opérations de débroussaillage et de fauche, suivies de l'exportation des produits de coupe pour qu'ils ne se dégradent pas sur place, sont ainsi recommandées. La reprise du pâturage ovien pourrait assurer un entretien régulier.

Il est aussi souhaitable de veiller à limiter les pratiques peu respectueuses comme le motocross et la conduite de véhicules tout-terrain.

**11b : Site Natura 2000**  
**« Réseau des coteaux crayeux de la vallée aval de l'Oise »**



**Fiche et plans de situation**



